

RCS : CHAMBERY

Code greffe : 7301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CHAMBERY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 2007 B 00238

Numéro SIREN : 495 314 619

Nom ou dénomination : 2 F

Ce dépôt a été enregistré le 18/10/2021 sous le numéro de dépôt 8887

## ORDONNANCE

Nous, Jean-Michel DUFOUR, président du tribunal de commerce de CHAMBERY, assisté de Maître Sophie MEY, greffière associée,

Vu la requête qui précède en date du 12 octobre 2021 de :

- Monsieur Yannick MORAT agissant en qualité de Président de la SAS FRASTEYA, société apporteuse dont le siège social est à SAINT ALBAN LEYSSE (73230), 173 rue des Eglantiers, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le n° 450 490 917 RCS CHAMBERY
- et
- en qualité de Président de la SAS FRASTEYA, elle-même Présidente de la SAS 2F dont le siège social est à SAINT ALBAN LEYSSE (73230), 173 rue des Eglantiers, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le n° 495 314 619 RCS CHAMBERY,

Déposée au greffe le 13 octobre 2021 sous le N° 20210906 et les motifs y exposés.

Vu les articles L. 236-10 et L.236-22 du code de commerce

**DESIGNONS** en qualité de commissaire à la scission : SARL SECAUDIT  
(811 352 369 RCS ANNECY)  
23 rue Faubourg des Balmettes  
74000 ANNECY

avec pour mission celle définie à la requête.

**ORDONNONS** les mesures de publicité légale.

Liquidons les frais de Greffe relatifs à la présente ordonnance au montant de 30,04 euros

Fait et donné en notre cabinet à CHAMBERY, le 14 octobre 2021

Le greffier,

Le président,

REQUETE CONJOINTE A MONSIEUR LE PRESIDENT  
DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CHAMBERY

**Le soussigné :**

ARRIVE LE

Monsieur Yannick MORAT, agissant :

13 OCT. 2021

GREFFE T.C.

- en qualité de Président de la société FRASTEYA, société apporteuse,
- en qualité de Président de la société FRASTEYA, elle-même Présidente de la société 2 F, société bénéficiaire,

a l'honneur de vous exposer ce qui suit :

**- La société FRASTEYA,**

Société par actions simplifiée dont le siège social est sis 173 rue des Eglantiers – 73230 SAINT ALBAN LEYSSE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHAMBERY sous le numéro 450 490 917,

et

**- La société 2 F,**

Société par actions simplifiée dont le siège social est sis 173 rue des Eglantiers – 73230 SAINT ALBAN LEYSSE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHAMBERY sous le numéro 495 314 619,


étudient un projet d'apport partiel d'actif aux termes duquel la société FRASTEYA ferait apport à la société 2 F de l'intégralité de ses actifs liés à l'exploitation de la branche complète et autonome d'activité d'achat, vente, commercialisation de vêtements et matériel de sport, location de matériel de sport sise et exploitée Le Grand Epagny 252 rue du Centre 74330 EPAGNY METZ-TESSY sous l'enseigne « ESPACE MONTAGNE », moyennant la prise en charge par la société 2 F du passif correspondant et l'attribution à la société FRASTEYA d'actions créées à titre d'augmentation de capital de la société 2 F.

C'est pourquoi le requérant a l'honneur de vous demander, conformément aux dispositions des articles L. 236-10 et L. 236-22 du Code de commerce, de bien vouloir désigner :

**- La Société SECAUDIT,**

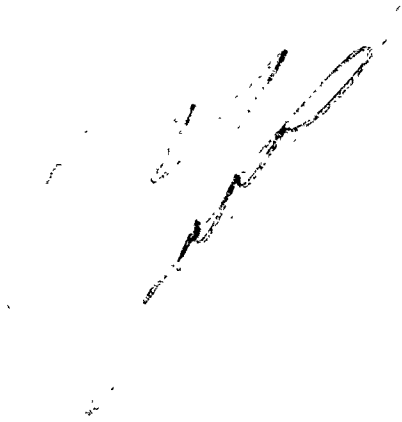
Société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé 23 rue Faubourg des Balmettes 74000 ANNECY, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'ANNECY sous le numéro 811 352 369 représentée par Monsieur Guillaume BERARD,

en qualité de Commissaire à la scission, chargé d'établir un rapport pour l'ensemble de l'opération conformément à l'article R. 236-6 alinéa 2 du Code de commerce, également chargé, conformément aux articles L. 225-147, L. 236-10 dernier alinéa et L. 236-22 du Code de commerce, d'apprécier sous sa responsabilité la valeur des apports en nature devant être effectués par la société FRASTEYA à la société 2 F, et d'en faire rapport.



Fait à Saint-Alban-Leyse  
Le 12 octobre 2021

Monsieur Yannick MORAT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Yannick MORAT', is written over a faint, illegible stamp or background.

SAS FRASTEYA  
Yannick MORAT  
173, rue des Eglantiers  
73230 SAINT ALBAN LEYSSE  
SIRET 350 465 017 000 0